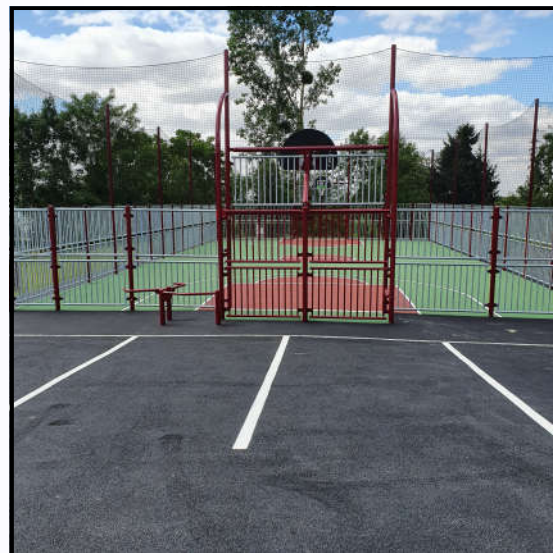
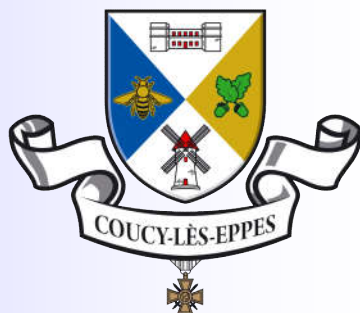


INFOS COUCY

JUILLET 2020



Le mot du Maire



Chères Couçoises, chers Couçois,

C'est dans un contexte un peu spécial que nous avons repris le flambeau de l'ancien conseil municipal avec l'arrivée du Covid 19 que personne n'attendait. A cette occasion, je tiens à remercier tous les personnels de santé qui ont œuvré pour combattre la pandémie.

Au niveau de la commune, il a fallu prendre des mesures adéquates très rapidement aux côtés de Joël Cabon qui a vu son mandat de Maire prolongé de deux mois et à qui j'adresse ici tous mes remerciements pour le travail accompli au cours de ses deux mandats de Maire au service de notre village.

La première réunion du conseil municipal s'est tenue le 25 mai et a défini ses commissions. Vous en trouverez la composition dans le tableau ci-après ainsi que les noms des conseillers chargés des délégations auprès de la Communauté de communes de la Champagne Picarde, de l'USEDA et de Noréade.

Nous avons depuis procédé au vote du budget 2020 dont vous trouverez une présentation ci-après également. Il témoigne d'une gestion saine qui va nous permettre de poursuivre l'embellissement du village et l'entretien du patrimoine communal.

Nous allons tout d'abord achever le city Park ainsi que le parking de l'école, qui sera agrémenté, à son extrémité, de deux terrains de boules. Nous avons également prévu de refaire la toiture de la salle des fêtes qui commence à fuir et la toiture du logement communal, rue de la Rouillée.

Enfin, je voudrais remercier tous les agents communaux ainsi que les enseignantes, qui ont su rapidement s'adapter aux protocoles sanitaires imposés par le Covid 19. Nos enfants ont ainsi pu être accueillis à l'école dès la fin du confinement.

Je terminerai en rappelant qu'il convient de continuer à respecter les gestes barrières afin d'éviter un éventuel retour du confinement.

Je vous souhaite à toutes et à tous des vacances d'été sereines et reposantes.

Le Maire.

Paolo DA ENCARNACAO

Commissions municipales		
Paolo Da Encarnaçao		
<p align="center">Finances</p> <p>Jérôme Steffen Romain Dambreville Claude Havot Jef Pesci Jean-Christophe Teirlynck</p>	<p align="center">Appels d'offres</p> <p>Romain Dambreville Claude Havot Jef Pesci Jérôme Steffen Jean-Christophe Teirlynck</p>	
Jérôme Steffen	Romain Dambreville	Claude Havot
<p align="center">Information et communication (Info Coucy, Site Internet, Facebook)</p> <p>Michel Caradec Amélie Chaupin Anne-Lise Hurier Jef Pesci Jean-Christophe Teirlynck</p>	<p align="center">Entretien du patrimoine et des bâtiments, sécurité, conformité</p> <p>Sébastien Barbosa Xavier Defaux Claude Havot Jef Pesci</p>	<p align="center">Espaces verts – aménagements paysagers</p> <p>Romain Dambreville Noël Grégoire</p>
<p align="center">Vie associative et sport</p> <p>Annaïck Cabon Michel Caradec Justine Chabrat Jef Pesci</p>	<p align="center">Développement économique</p> <p>Sébastien Barbosa Jean-Christophe Teirlynck</p>	<p align="center">Fêtes et cérémonies</p> <p>Michel Caradec Justine Chabrat Xavier Defaux</p>
<p align="center">Scolaire et périscolaire</p> <p>Annaïck Cabon Justine Chabrat Amélie Chaupin Jef Pesci</p>	<p align="center">Voirie et assainissement</p> <p>Noël Grégoire Jérôme Steffen</p>	<p align="center">Action sociale</p> <p>Annaïck Cabon Antoinette Davanne Anne-Lise Hurier Jef Pesci</p>

Délégations :

Champagne Picarde : Paolo Da Encarnaçao (Titulaire) - Jérôme Steffen (Suppléant)

Syndicat d'électricité (USEDA) : Paolo Da Encarnaçao - Romain Dambreville

Correspondant défense : Justine Chabrat

Suppléant gestion agents entretien : Noël Grégoire



COMMUNICATION

Un « Info Coucy » particulier à bien des égards...

La situation générale bien sûr, la première édition pour le nouveau conseil, mais surtout un planning très serré pour la rédaction.

En effet, nous avons décidé de poursuivre le rythme de parution « historique » (Juillet et Janvier) imposant un temps de préparation très court.

L'équipe de la commission communication est par conséquent très heureuse de vous proposer ce numéro d'Info Coucy un peu particulier dans une période très particulière.

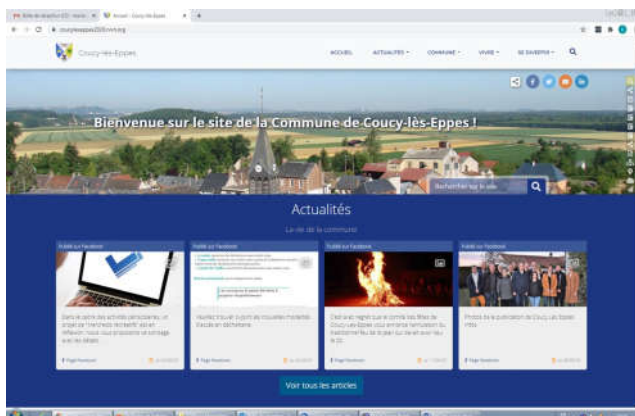
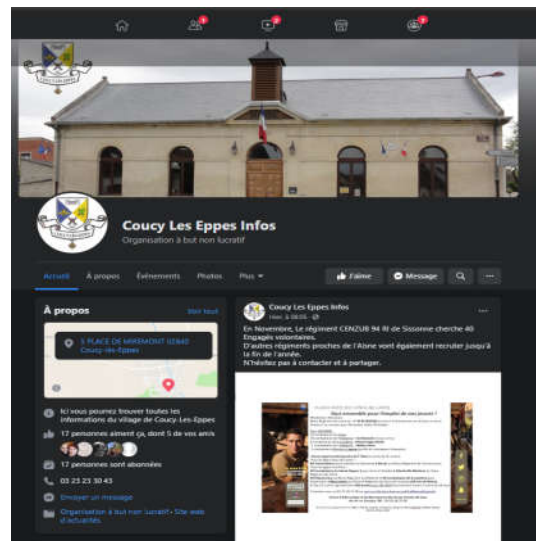
Du nouveau en terme de communication...

Outre la conservation du format papier, la commune entame le virage du numérique. Et depuis quelques jours deux nouveaux médias sont disponibles afin de mieux vous informer :

Une page Facebook :

www.facebook.com/Coucy-Les-Eppes-Infos-101452354928590/

Pour vous tenir aux courant de toutes les actualités de la commune (Manifestations, événements...). Un mode de communication rapide pour des actualités immédiates et brèves.



Un site internet :

www.coucyseppes.fr

Pour les actualités aussi bien sûr ! Mais pas que ...

Vous y trouverez un agenda des dates à retenir, des informations pratiques, les documents mis en lignes de la vie communales, des photos... et plein d'autres choses !

Ce site sera enrichi au fil du temps et deviendra, nous l'espérons, un véritable trait d'union entre la municipalité et vous !

Le site sera disponible à partir du 1er août.

POINT SUR LES TRAVAUX

L'ancien conseil avait mis en place le projet du City Park, celui-ci a été terminé lors de la mise en place du nouveau conseil. De plus, nous avons pris la décision de finir l'aménagement environnant :



Création de deux zones de stationnements aux abords du city park (dalles engazonnées et structure en enrobé avec traçage des places) soit huit places supplémentaires
Mise en place d'un râtelier à vélo et de poubelles (mise en place fin juillet)
Création du parterre végétalisé
Sécurisation du parking de l'école (pose d'un garde-corps sur le pourtour du parking prévue pour fin juillet)
Création de deux terrains de boules sur le parking de l'école avec aménagement des talus.

Des travaux ont été effectués sur la salle des fêtes :

Un des pignons a été remis en état. Celui-ci menaçait de s'effondrer. Cette opération a été effectuée par les employés communaux ainsi que par Mr Grégoire Noel. Grâce à leur intervention le budget a été maîtrisé.

Une réparation d'urgence sur la toiture a été faite pour éviter les infiltrations d'eau, cette solution n'est pas pérenne une réfection est à l'étude.

Concernant les logements communaux du faux puit deux d'entre eux ont été remis en état suite au départs des locataires.



Dans le cadre de l'amélioration de conditions de travail des employés communaux le conseil municipal a décidé d'acquérir une remorque pouvant être attelée au véhicule de la commune (Renault kangoo), celle-ci permettra le transport de matériaux sur de plus longue distance et plus rapidement qu'avec le tracteur.

Nous sommes conscients de l'ensemble des travaux à réaliser dans la commune, ceux-ci devront être priorités et économiquement étudiés par rapport à notre budget.

DU COTE DES ENFANTS

Ecole : Bilan Année 2019-2020

La fin d'année scolaire fut très particulière :

Mise en place en urgence de l'école à la maison en mars, avec les outils utilisés habituellement (blog académique pour les plus grands et ClassDojo pour les maternelles).

Conservation de contacts et retours réguliers avec les familles.

Le bilan de la période reste positif vu le contexte difficile.

La reprise liée au déconfinement fut effectuée en deux étapes :

Le 12 mai, réouverture des classes en suivant un protocole sanitaire très strict (distanciation, lavage des mains, désinfection des locaux). 50% des enfants accueillis.

Le 22 juin, assouplissement des règles de distanciation, le reste du protocole reste suivi. 68% des enfants accueillis.

Effectifs : Grosse baisse d'effectifs pour la rentrée 2020

23 départs (dont 14 enfants partant au collège)

Pour seulement 3 nouvelles inscriptions.

Cependant, aucune fermeture de classe à l'ordre du jour

Rythme scolaire :

Le fonctionnement actuel à 4 jours et demi convenant pour le moment à tout le monde, celui-ci est conservé pour l'année à venir. Les services mairie mis en place couvrent la semaine complète de 7h30 à 18h.

Du côté des enseignantes :

Classe maternelle : Mme Daunois Sophiane (directrice de l'école)

Classe de cycle 2 : Mme Briquet sera remplacée par Mme Sandra Rosier

Classe de cycle 3 : Mme Gillet sera remplacée par Mme Christine Chalons

Mercredis récréatifs

Dans le cadre des activités périscolaires, un projet de "Mercredis récréatifs" sera mis en place à la rentrée :

Age : à partir de 6 ans

Accueil : 13h30 - 14h00 (possibilité de garde/pique-nique dès 12h pour jonction avec la fin des classes)

Sortie : 17h30 - 18h00

Activités : manuelles, sportives, culturelles et ... sorties extérieures périodiques

Projet : rencontre petits—tout petits

Il est proposé aux tatas, rencontres avec les jeunes moment convivial pour les Les petits et tout petits plus jeune âge avec les al-d'autres enfants.

Ces RDV se dérouleront mois, le mercredi matin, de à l'école), à la bibliothèque Vous pouvez amener des prêter, et des albums jeu-leur disposition.

Nous vous proposons un premier RDV, le MERCREDI 16 SEPTEMBRE.

Un appel est lancé aux Couçois qui souhaitent se débarrasser de jouets 1^{er} âge et jusqu'à 3ans.



nounous, mamans, mamies, des enfants non encore scolarisés. Un adultes et éducatif pour les enfants. pourront ainsi se familiariser dès le bums jeunesse et partager avec

dans un premier temps une fois par 9h45 à 10h45(quand les grands sont de Coucy.

jouets que les petits apprendront à nesse de la bibliothèque seront à

VIE DE LA COMMUNE

Les associations de la commune

Nous ne les oublions pas !

Mais n'ayant eu le temps matériel de les contacter et sachant très bien que toutes les activités furent suspendues ces derniers mois ... nous leur donnons rendez-vous à la rentrée, pour une nouvelle saison que tout le monde espère plus « calme ».

La commission des fêtes

L'équipe est désormais au complet avec des nouveaux et des anciens, pour nous aider lors de nos futures manifestations. Merci à eux !

En raison des contraintes sanitaires liées au Covid de nombreux événements ont dû être purement et simplement annulés (comme le feu de la Saint Jean)

Par conséquent notre première animation prévue sera la « soirée Beaujolais » le samedi 21 novembre.

En attendant, l'équipe de la commission des fêtes vous souhaite de bonnes vacances !!

Voici un planning prévisionnel des futurs événements et manifestations :

15/08	Tournoi de pétanque
01/11	Course Saint Vallier
11/11	Cérémonie aux monuments aux morts
21/11	Soirée Beaujolais nouveau
13/12	Spectacle de Noël

Bien sûr, pour plus de détails et une mise à jour régulière des dates et informations, n'hésitez pas à consulter la page Facebook et le site internet de la commune.

La Batterie Fanfare

La batterie fanfare recrute !

Le nombre de musiciens étant actuellement trop réduit pour se représenter, la batterie fanfare de Coucy les Eppes recherche des personnes (jeunes ou moins jeunes) tentés par l'aventure musicale. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Saul (au 03 23 24 20 87). Il vous expliquera tout !

Nouveaux horaires du secrétariat de mairie

Afin d'être encore plus efficace et encore plus disponible auprès des administrés, les horaires de notre secrétaire de mairie ont été étendus. Une nouvelle plage horaire sera ajoutée au planning d'ouverture au public.

A partir de la rentrée, les horaires d'ouverture seront donc les suivants :

- Mardi 14h – 19h
- Jeudi 8h30 – 12h
- Vendredi 14h-18h

FISCALITE

taxe sur le foncier bâti :	11,83%
taxe sur le foncier non-bâti :	16,81%

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT

	Bilan année 2019
TOTAL DEPENSES :	328 698,03€
Charges à caractère général	130 484,98€
Charges de personnel	154 164,11€
Autres charges de gestion courante	39 405,83€
Charges financières/Charges exceptionnelles	4 643,11€

TOTAL DES RECETTES:

	399 362,50€
Atténuation des charges	2403€
Autres produits de gestion courante	40 614,58€
Produit du domaine et ventes	37 855,17€
Impôts et taxes	201 148€
Dotations, subventions, participations	115 690,67€
Produits exceptionnels	1 651,08€

INVESTISSEMENT

	892 147,43€
DEPENSES TOTALES :	
Opérations financières	27 983,65€
Equipement et outillage	2 706,07€
Extincteurs bât. communaux	190,35€
Enfouissement	96 877,03€
Travaux maisons Faux Puits + rue de la Rouillée	22 257,68€
Place St Vallier	502 645,22€
Document d'urbanisme	3 701,60€
Balayeuse	19 500,00€
Trottoirs rue de Marchais	10 437,60€
Plaques de rue	5 760,00€
Mise aux normes école	15 726,24€
Citypark	5 054,46€

RECETTES TOTALES:

	421 304,02€
Excédent fonct. capitalisé	79 015,94€
Opérations financières (FCTVA-taxe locale équipement	14 758,02€
Revitalisation place St Vallier	322 058,06€
Dépôt et cautionnement	1 180,00€
Balayeuse	4 292,00€

BUDGET PREVISIONNEL 2020

FONCTIONNEMENT

	406 794,45€
TOTAL DEPENSES	
Charges à caractère général	157 370,00€
Charges de personnel	166 813,00€
Autres charges de gestion courante	54 620,00€
Charges financières	3 300,00€
Amortissements	20 597,41€
Charges exceptionnelles	1 300,00€
Dépenses imprévues	2 794,04€

TOTAL RECETTES:

	406 794,45€
Produits des services, du domaine et ventes	25 777,50€
Impôts et taxes	146 027,00€
Dotations, subventions, participations	113 474,00€
Autres produits de gestion courante	38 001,00€
Résultat reporté	85 512,95€

INVESTISSEMENT

	299 931,15€
DEPENSES:	
Reste à réaliser	175 992,09€
Travaux maisons Faux Puits/rue de la Rouillée	20 500,00€
Equipement et outillage	3 000,00€
Emprunts	29 550,00€
Revitalisation Saint-Vallier	1 560,25€
Mise aux normes école	7 728,00€
Citypark	10 000,00€
Aménagement handicapés (loi Adap)	6 000,00€
Opération Covid 19	2 612,00€
Toiture salle polyvalente	30 000,00€
Dépenses imprévues	6 829,96€

RECETTES

	299 931,15€
Restes à réaliser	26 717,26€
Recettes financières (FCTVA, TLE...)	102 533,80€
Amortissements	20 597,41€
Excédent fonct. Capitalisé	149 432,68€
Caution	650,00€

INFORMATIONS DIVERSES

Période estivale et incivilités

La période estivale et ses soirées agréables nous poussent avec bonheur à vivre plus à l'extérieur. Mais profiter de la douceur des nuits d'été ne doit pas être synonyme de délires « récréatifs » collectifs, rodéos motorisés ou autres dégradations !

Un village est une communauté. Et vivre en respectant cette communauté est la responsabilité de chacun. Suite à des plaintes, la municipalité a contacté la gendarmerie qui est désormais au courant. Aussi, nous vous invitons à les contacter si vous êtes confrontés à ce genre d'incivilité.

Pour une bonne qualité de vie dans le village et de relations entre voisins, nous nous permettons de vous rappeler quelques règles de courtoisie et de civisme :

Les bruits de voisinage : respect des horaires d'utilisation d'outils et machines bruyantes : tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses.....

8h30-12h 14h30-19h30 en semaine, 9h-12 15h-19h le samedi, 10h-12h le dimanche.

Ne laisser pas aboyer les chiens à longueur de journée et la nuit.

Il est rappelé aux nouveaux habitants qu'il est obligatoire de venir se présenter à la mairie dès leur installation.

Fermeture pour congés annuels

Merci de prendre note des dates de fermeture pour congés annuels des services suivants :

- Secrétariat de mairie : du 10/08 au 31/08
- Agence postale : du 03/08 au 15/08